

Publié le 18 avril 2024

Le Réseau des partenaires de Strasbourg réunit sa plénière de printemps

Ce mardi 16 avril, se déroulait la plénière de printemps du « Réseau des partenaires » de l'Eurométropole de Strasbourg, en présence de Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg, Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, et Syamak Agha Babaei, adjoint à la maire de Strasbourg, vice-président de l'Eurométropole de Strasbourg, en charge du suivi des satellites, et vice-président de la FedEpl. Et bien sûr l'ensemble des présidents et directeurs généraux des structures membres du Réseau des partenaires.



Au programme :

- Une visite du projet de renouvellement urbain de l'Elsau, réalisé notamment par [Ophéa](#) et [Locusem](#),
- L'accueil des nouveaux DG qui ont pris récemment leur fonction chez **Parcus.Mobi** (Vincent Barbier), **Locusem** (Olivier Thuet), et **Calorie Kehl-Strasbourg** (Sabine Schimetschek)
- Un atelier de travail prospectif sur les sociétés foncières et les nouveaux champs de développement de l'économie mixte, en particulier les secteurs des services à la personne et de la restauration scolaire. Les Entreprises publiques locales sont en effet des leviers puissants de montée en puissance et de mise en œuvre des stratégies alimentaires territoriales.

Un réseau pour fluidifier la gouvernance

Le Réseau des partenaires de Strasbourg est un outil unique en France. Il inspire de plus en plus de collectivités territoriales pour repenser leur gouvernance actionnariale et bâtir un véritable dialogue stratégique avec leurs opérateurs de service public.

Après trois ans d'existence, le Réseau est composé de 16 structures, dont 12 Sem, Spl et SemOp. **II**

a permis d'installer une culture commune entre les opérateurs et les deux collectivités territoriales de référence, la Ville de Strasbourg et l'Eurométropole de Strasbourg. Il est aussi un formidable vecteur pour diffuser les bonnes pratiques, faire émerger des synergies entre ses membres, et élaborer de nouvelles propositions qui enrichissent le programme de mandat.

A raison d'une plénière par mois, et de nombreux temps d'échanges et points de rencontres tout au long de l'année, la force du Réseau des partenaires repose notamment sur la qualité de l'animation assurée par une direction dédiée de la collectivité.

Par Jean-Luc VALLET